

Port-en-Bessin-Huppain

# La colère des parents d'élèves ne désemplit pas

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 14 avril 2018  
488 mots



Réunion d'information pour la rentrée 2018. - Crédit Ouest-France

Les parents d'élèves du collège Ernest-Hemingway étaient présents dans l'enceinte de l'établissement mercredi, pour une réunion d'information sur la rentrée 2018.

Mercredi soir, les parents d'élèves du collège étaient invités à la réunion d'information concernant la rentrée 2018.

Étaient présents : Clara Dewaele-Canouel, vice-présidente du conseil départemental ; Franck Lemennais, directeur général adjoint au conseil départemental ; Mélanie Lepoutier, conseillère départementale du canton ; Mathias Bouvier, directeur *académique* des services de l'Éducation nationale du Calvados ; Françoise Lay, secrétaire générale des services départementaux de l'Éducation Nationale du Calvados ; Patrick Thomines, maire de Colleville ; Jean-Baptiste Prat, responsable communication Bus verts ; Emmanuelle Tha, chef produit Bus verts Bayeux et Port-en-Bessin et les responsables des établissements du collège Alain-Chartier, Letot et Octave-Mirbeau.

« L'objectif de la réunion est de répondre aux interrogations du public et de réussir la rentrée 2018 de vos enfants », annonce d'emblée la vice-présidente du conseil départemental.

Au programme de la réunion : la présentation générale et détaillée des différents établissements, le système et le coût de la restauration, les trajets et horaires de bus et le projet pédagogique des établissements.

## La répartition des élèves

Les enfants de Port-en-Bessin, Aure-sur-Mer et Commes feront leur rentrée au collège Alain-

Chartier. Les enfants d'Arromanches, Etréham, Longues, Magny-en-Bessin, Maisons, Manvieux et Tracy-sur-Mer au collège Letot et les enfants de Colleville au collège Octave-Mirbeau de Trévières.

### **Le transport**

Le coût du transport des Bus verts s'élèvera à 86 € par an. Trois arrêts ont été rajoutés à la ligne 70 pour Port-en-Bessin : Huppain, les corsaires et le cimetière. **« Hors de question de payer le coût du trajet, c'est au département de payer. Nous, on ne paiera pas »**, réclament les parents.

**« Non seulement on ferme le collège, mais en plus cela va être aux parents ou aux collectivités territoriales de payer le transport, c'est inadmissible, s'indigne Pierre-Albert Cavey, le maire. Vous avez voulu la fermeture du collège, la moindre des choses c'est que le département prenne en charge les frais de transport. »**

Une organisation remise en cause

**« Il va falloir que nos enfants se lèvent plus tôt pour prendre le bus et une fois arrivée à l'arrêt à Bayeux, ils vont faire le trajet tout seul sans sécurisation. N'oublions pas que pour certains, ils ne sont que des petits ados, c'est dangereux »**, s'exclament des parents en colère.

Pour certains, les questions de la cantine, du lever de l'enfant, du trajet, ne se posaient pas. **« Nous avons tout en mettant nos enfants au collège de Port-en-Bessin, les familles, grands-parents ou amis pouvaient récupérer les enfants le midi et le soir. Là, c'est toute une organisation à revoir et un coût. »**

Qui assurera la sécurité de l'arrêt de bus au collège Alain-Chartier ? Qui sera responsable en cas d'accident ? Pourquoi n'ont-ils pas mis un bus uniquement scolaire ?

Autant de questions que les parents se posent, insatisfaits des réponses apportées par le Département.